



CHAVENAY INFO

Janvier 2012

**Denis Flamant
et toute l'équipe
municipale
vous souhaitent
une excellente année**

2012 !

- Chavenay-Info rédigé et mis en page par Carol Petit, Edmond Pauwels pour le compte-rendu du conseil, sous le contrôle de Denis Flamant, maire.
- Pour plus d'informations sur la commune, connectez-vous à www.chavenay.com

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 19 DECEMBRE 2011**

Présents : Mesdames ANDRAULT, BRENAC, CHARRON, PETIT, ROTELLI
Messieurs : BEN KEMOUN, CHASSANY, FLAMANT, HEILBRONNER, PAUWELS,
ENJALRAN, MARGUERITTE, , PROVOST.

Absents ayant donné pouvoir : Mesdames ACKERMANN et GERMAINE, Monsieur
NIVARD

Absents excusés : Madame DURAND-SMET et Monsieur LACHAUX

Secrétaire de séance : M. PAUWELS

1. Le régime indemnitaire des membres de la fonction publique est mis à jour pour respecter la nouvelle réglementation. Approuvé par le Comité Technique Paritaire, ce régime, géré par Monsieur le Maire, prend en compte divers facteurs (compétence, efficacité, assiduité, etc.) et peut représenter une rémunération supplémentaire de l'ordre de 10%. Cette mise à jour n'entraîne pas d'augmentation de notre masse salariale. Unanimité.
2. Le poste d'adjoint d'animation de première classe, non pourvu, est supprimé avec l'accord du Comité Technique Paritaire. Unanimité.
3. Une rectification de bornage entraîne, avec l'accord des parties, la cession d'une parcelle de 65 m² (AA332) au prix de 15€/m² (conformément à une cession antérieure). 1 abstention.
4. La gestion des ouvrages créés par le passage souterrain de la route de l'aérodrome (sécurité, signalisation, pompes de relevage, assainissement, entretien) est confiée à la commune de Villepreux. Après une période de 5 ans financée par le département, la participation de Chavenay sera de 6,4% du budget. Unanimité.
5. A la demande de l'intéressé, une pénalité de 47€, suite à un retard de paiement de la taxe d'urbanisme, est effacée au vu des raisons évoquées. (2 voix contre et 2 abstentions).
6. Une participation de 488€ pour un enfant handicapé scolarisé dans une autre commune est approuvée à l'unanimité.
7. L'indemnité de conseil allouée au comptable du Trésor sera de 439,50€ (263 jours après sa prise de fonction). 1 voix contre, 1 abstention.
8. La participation de la Commune pour les classes transplantées de CM1 et CE2 (53 enfants) sera de 8 268€ (ajustés en fonction du coefficient familial non prévisible). 2 abstentions. Il est signalé que la demande formulée par les directions des écoles doit parvenir avant septembre!
9. Les seuils du quotient familial appliqué dans diverses circonstances est relevé de 2%. Unanimité.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 19 DECEMBRE 2011 (suite)

10. Le séjour des enfants du CAP (Chavenay Accueil Pré-ados) en montagne se fera à Morzine et pas à Châtel.
11. Le rapport d'audit effectué sur la gestion du Club de Tennis a été remis à notre avocat. Ses conclusions et recommandations seront évoquées lors du prochain Conseil.

Infos:

- Les accès aux anciennes carrières situées sur le plateau sont définitivement fermées.
- En plus des deux défibrillateurs offerts par le Lions et le Rotary, deux appareils seront achetés par la commune.
- Le parc de trottinettes et tricycles de l'école maternelle a été en partie renouvelé.

PROCHAIN CONSEIL LE 6 FEVRIER 2012

Consultation juridique

**La prochaine consultation de Maître Monique DURAND de GEVIGNEY
aura lieu le 12 janvier 2012 de 18h à 20h30 à la mairie.**

Nous vous rappelons que ces consultations sont gratuites et vous permettent de vous informer sur l'étendue de vos droits face à un litige ainsi que la procédure à suivre et vous aident à déterminer si vous avez intérêt à demander l'assistance d'un avocat.

Le service d'accueil à la mairie prendra les rendez-vous et les communiquera à Maître DURAND de GEVIGNEY. Vous pouvez aussi contacter Monsieur Etienne MARGUERITTE, Maire adjoint aux affaires sociales pour de plus amples renseignements.

Erratum !

Dans le compte rendu du Conseil Municipal du 21 novembre, il n'a pas été précisé que c'étaient les dysfonctionnements de la gestion de l'ancien bureau du club de tennis qui avaient été révélés lors de l'audit.

UNE RÉUNION PUBLIQUE
sur le Document d'Orientations et d'Objectifs
du Schéma de Cohérence Territoriale
se tiendra
le 24 janvier à 20h30
à la Mairie de Saint-Nom-la-Bretèche

Le SCOT est le document d'urbanisme élaboré à l'échelle des 12 communes du territoire de la Plaine de Versailles depuis mai 2010. L'objectif du SCOT est de définir l'avenir de notre territoire en organisant son développement à moyen et long terme. Il répond à des enjeux multiples et prend en compte les différents paramètres de l'aménagement d'un territoire : les questions socio-économiques, le transport et les déplacements, l'habitat, l'environnement, les paysages...

Après les phases de diagnostic et d'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (Printemps 2011), la dernière étape du SCOT consiste en l'élaboration des orientations et des objectifs traduisant la stratégie du PADD qui ont des effets juridiques. A cette occasion, l'exposition du SCOT de juin dernier a été complétée et se tient en mairie de chaque commune.

Vous pouvez nous faire part de vos remarques et de votre avis dans un registre mis à disposition à la mairie, où vous pourrez également consulter le dossier du SCOT.

Rendez-vous également sur notre site internet pour retrouver toutes les informations et les documents en ligne à l'adresse suivante :
<http://plainedeversailles.proscot.fr/>

Les panneaux d'exposition sont affichés également dans un format plus grand dans les mairies de Maule et Chavenay.

ADMINISTRATION

ENQUÊTE PUBLIQUE !

Avis d'enquête publique relative à la demande d'autorisation présentée par la société ENER GALYS pour l'exploitation d'un méthaniseur d'effluents d'élevage et de biodéchets sur la commune de Thiverval-Grignon, auquel est associé un plan d'épandage qui concerne Chavenay.

Cette enquête publique aura lieu du **05 janvier 2012 au 07 février 2012 inclus**. Son siège est situé en mairie de Thiverval-Grignon mais le dossier sera mis à votre disposition en mairie de Chavenay avec un registre d'enquête destiné à recevoir vos observations et avis.

Le commissaire-enquêteur vous recevra aux dates et heures suivantes :

- Mairie de Thiverval-Grignon :
Jeudi 5 janvier 2012 de 9h00 à 12h00
Samedi 14 janvier 2012 de 9h00 à 12h00
Samedi 28 janvier 2012 de 9h00 à 12h00
Vendredi 3 février 2012 de 9h00 à 12h00
Mardi 7 février 2012 de 9h00 à 12h00

- Mairie de Montigny-le-Bretonneux :
Mardi 17 janvier 2012 de 16h30 à 19h30

Pour toutes informations complémentaires concernant le déroulement de cette enquête, vous pouvez contacter la mairie de Chavenay au 01 30 54 31 70 aux heures habituelles d'ouverture.

Sécurité et transports



Deux roues : bien voir et être vu! Voici les règles de base pour la sécurité à vélo!

Avec la luminosité plus faible, le brouillard et la période nocturne plus longue en hiver, il est important d'équiper les enfants de gilets fluorescents et de veiller à ce que l'éclairage des vélos soit en bon état de marche.

Bus pour le lycée Sonia Delaunay à Villepreux : nouveaux horaires pour 2012!

Vous trouverez la liste de tous les horaires dans le document ci-joint!

VIE DU VILLAGE

Les ventes de viennoiseries reprennent pour vos petits déjeuners du dimanche matin!

Les jeunes du C.A.P ont pour projet de partir en séjour cet été.

« Nous organisons donc une vente de viennoiseries en partenariat avec le Chavenay Gourmand.

le dimanche 29 janvier entre 9h et 10h au Vallon,

afin de financer notre séjour.

Nous passerons prendre les commandes **samedi 28 janvier entre 14h et 17h30.**

Merci encore pour votre générosité, votre accueil et votre confiance. Deux autres ventes de viennoiseries seront organisées pour les autres quartiers du village en mars et en mai.»

Emma Rubis Responsable du C.A.P (06 82 04 19 76)



MARCHE DE NOEL

Cette année, grâce à la participation de tous, nous avons pu récolter 2900 euros qui ont été remis à l'association « les Enfants du Jardin ». Un grand merci à tous pour votre générosité!

L'ATELIER BANDE DESSINÉE - CHAVENAY - GARCHES DERNIÈRES NOUVELLES Concours de BD Gradignan

Deux élèves de l'atelier ont été récompensées dans le cadre du concours organisé par le Festival de bande dessinée de Gradignan.

- LOUISE - PRIX AVENIR - Le jury a particulièrement apprécié le scénario de cette bande dessinée.
- CLOTHILDE - Sélectionnée dans la catégorie AVENIR -

La remise des prix se déroulait à Gradignan en présence des dessinateurs, Francis Bergèse (Buck Dany), André Cheret (Rahan), Derib (Yakari, Buddy Longway), et de nombreuses autres personnalités du monde de la BD.

C'est le 17ème Prix remporté par les élèves au cours de l'année 2011, et le 32ème Prix pour l'atelier depuis 2005.

D'autres élèves participaient à ce concours: EMILIE, SALOMÉ, INES, JOSEPH, MANON et MORGANE. Toutes les œuvres présentées étaient d'une excellente qualité graphique ou narrative. Un grand bravo à tous !!

CULTURE

CONFÉRENCE DE L'APPCC

(Association pour la Protection du Patrimoine Culturel de Chavenay)



Samedi 7 janvier

FERME BRILLON

17 heures 30

"VERDI, MILAN ET L'OPÉRA"

Par Catherine RICHARD-LEDUC

Avec vidéo-projection et extraits musicaux.

ENTRÉE LIBRE

CASTING POUR LE CABARET DU CANTON!

L'adresse mail de l'association ayant été piratée, toutes les personnes déjà inscrites doivent renouveler leur demande !

La nouvelle adresse : 2legrandcabaretducanton@gmail.com

COMMERCES

« DU PRÉ À L'ASSIETTE »

Colis de viande bovine livrés à Chavenay
place Rösrath
une fois par mois en 2012.

A des prix très attractifs et surtout une viande de premier choix, vous aurez la possibilité de choisir entre le colis « malin », le colis « famille » ou le colis « jeunesse » avec une sélection de rôtis, entrecôtes et faux-filet, steaks hachés, steaks à griller, bourguignon et pot au feu en quantités variées.

PREMIÈRE LIVRAISON : 27 JANVIER

Pour réserver votre commande, appelez le 02 35 57 01 39

ou par mail : duprealassiette@orange.fr

Sur votre agenda

11 janvier : unique ramassage des déchets verts en janvier!
12 janvier : consultation juridique
24 janvier : réunion pour le SCOT
27, 29 et 31 janvier ainsi que le 4 février : pièce de théâtre « Kilt ou Double » salle municipale
3 février : consultation de l'assistante sociale (mairie)
6 février : Conseil Municipal
1 mars : passage des encombrants
8 mars : consultation juridique



Agence postale! Rappel!

Le départ du courrier en semaine est à 15h45!
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 14h à 18h
et le samedi de 8h30 à 11h30.

BENNE À GRAVATS!

Vous avez des gravats (autres que le plâtre) dont vous voulez vous débarrasser? Une benne est à votre disposition aux ateliers techniques. MAIS vous devez impérativement prendre rendez-vous en téléphonant à la mairie avant d'apporter vos gravats! Sans quoi, vos gravats seront refusés! Merci de votre compréhension.

ÉTAT - CIVIL

Décès

Marie-France MOIGNIER 13 décembre 2011

Naissance

Sara KARIMOVA 16 décembre 2011

Horaires d'Ouverture de la Mairie :

lundi, mardi, jeudi, vendredi* : **13h30 à 17h30** *(nocturne le vendredi soir jusqu'à 19h00)

le mercredi matin : **8h30 à 12h00**

le samedi matin : **9h00 à 12h00**

Tél : 01 30 54 31 70 - Mail : mairie@chavenay.com

Horaires d'Ouverture de la Poste :

du lundi au vendredi après-midi : **14h00 à 18h00** et le samedi matin : **8h30 à 11h30**

